COMMUNE D'AVENCHES
Conseil communal

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 1er octobre 2026

Le Conseil communal d'Avenches

- Vu le préavis municipal n° 2631.26.04 de la législature 2026-31 ;
- Ouï les rapports des commissions désignées pour l'étude de cet objet ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'accorder à la Municipalité l'octroi d'un crédit d'un montant de CHF 215'000.- destiné à financer d'une part les études de projet relatives au réaménagement de la Place de la Gare et, d'autre part, celles liées aux projets connexes.
2. D'autoriser la Municipalité à financer ce montant de CHF 215'000.- par les fonds disponibles en trésorerie ou alors si ces derniers n'étaient pas suffisants, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal à Avenches, le jeudi 1er octobre 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :	La Secrétaire :
Samuel Apothélos	Géraldine Laloi Blum